



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

FONDS DE SOLIDARITÉ CCN MÉTALLURGIE

AIDES SOCIALES* ET ACTION DE PRÉVENTION

Harmonie Mutuelle et les partenaires sociaux de votre branche professionnelle vous accompagnent :

» Au titre du régime de prévoyance : solutions pour épauler les familles (en situation de handicap ou perte d'autonomie), aide financière en cas d'inaptitude temporaire d'origine non professionnelle, aide au retour à l'emploi après un arrêt de travail, aide à la scolarité pour les familles monoparentales, soutien à la parentalité dans les moments difficiles, aide financière pour les salariés à temps partiel thérapeutique.

**Aides versées sous conditions de ressources*

RETROUVEZ CES AIDES ET ACTIONS SUR

www.coeur-industrie-solidarite.fr

